

AVIS DE DIVIDENDE

Montréal, le 28 mai 2008 – Lors de sa réunion du 28 mai 2008, le conseil d'administration de la Banque Laurentienne du Canada a déclaré les dividendes suivants :

- un dividende trimestriel régulier de 32 cents par action sur les actions ordinaires payable le 1^{er} août 2008 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 2 juillet 2008;
- un dividende de 0,375 \$ sur les actions privilégiées série 9 payable le 15 juin 2008 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 9 juin 2008; et
- un dividende de 0,328125 \$ sur les actions privilégiées série 10 payable le 15 juin 2008 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 9 juin 2008.

Pour l'année 2008, tous les dividendes déclarés seront considérés comme des dividendes déterminés, à moins d'avis contraire. Les dividendes déclarés le 28 mai 2008 sont considérés comme des dividendes déterminés pour les fins d'impôts.

– 30 –

Renseignements :

Gladys Caron

Vice-présidente,

Affaires publiques, communications et relations avec les investisseurs

Bureau : 514 284-4500, poste 7511

Cellulaire : 514 893-3963

gladys.caron@banquelaurentienne.ca